

Que les salarié-e-s participent à la reprise Revendications salariales 2022

L'évolution favorable de la pandémie en Suisse a déclenché une forte reprise économique. Nous avons presque retrouvé le niveau d'avant-crise, même si l'on observe de grandes différences d'une branche à l'autre. De nombreux salarié-e-s ont subi des pertes de revenus durant la crise, et la hausse du renchérissement menace leur pouvoir d'achat encore davantage. Par la compensation du renchérissement et par des augmentations de salaire, il convient maintenant qu'ils participent à la reprise, car ils y ont largement contribué. Cela renforcera leur pouvoir d'achat et nous vaincrons la crise plus rapidement. Travail.Suisse, l'association faïtière indépendante des salarié-e-s, présente aujourd'hui avec Syna, Hotel & Gastro Union et trans-fair, des revendications salariales différenciées pour 2022.

La baisse du nombre de cas d'infection et l'augmentation rapide du taux de vaccination ont permis ces derniers mois de mener une stratégie d'ouverture qui a nettement amélioré la situation économique. Les prévisions conjoncturelles du SECO tablent, pour l'année en cours, sur une croissance du PIB de 3,6 %. Le fléchissement économique de l'année dernière dû à la pandémie serait ainsi plus que compensé. *« Grâce au dévouement exceptionnel et à la grande flexibilité dont ils ont fait preuve, mais au prix des pertes de revenus qu'ils ont subies, les salarié-e-s ont aidé le pays à surmonter la crise – il est temps de les faire participer à la reprise en augmentant leurs salaires »*, demande Gabriel Fischer, le responsable de la politique économique chez Travail.Suisse.

Pour les fédérations de Travail.Suisse, les négociations salariales de cet automne représentent un défi de taille. La situation économique est favorable, mais elle varie d'une branche et d'une entreprise à l'autre. Des revendications salariales générales ne sont pas indiquées et une vision différenciée s'impose plus que jamais.

Des hausses de salaire sont possibles et nécessaires – en fonction de l'état de la branche

La restauration-hôtellerie compte parmi les secteurs les plus atteints par les restrictions Covid. *« Les augmentations de salaire seront rares ici. Nous ne pouvons qu'espérer que la branche sortira plus forte de la crise après l'assainissement structurel qui a lieu en ce moment, pour que graduellement, les salaires et les conditions de travail puissent s'améliorer »*, explique Urs Masshardt, le directeur d'Hotel & Gastro Union. En revanche, le secteur de la construction est sorti largement indemne de la crise, et l'industrie a déjà en grande partie récupéré. Dans ces secteurs, des hausses de salaire sont possibles et nécessaires. De plus, il faut profiter de la reprise pour effectuer dans certaines branches les ajustements structurels négligés. *« Dans le domaine de la santé, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est aiguë et les salaires stagnent trop depuis des années. Quant au commerce de détail, les salaires y sont chroniquement trop bas depuis longtemps »*, constate Mathias Regotz, le responsable de la politique d'intérêts et contractuelle au syndicat Syna. *« Des augmentations salariales de 3 à 4 % sont obligatoires dans ces secteurs »*, revendique M. Regotz.

Les pertes de revenus et le renchérissement mettent en péril le pouvoir d'achat des salarié-e-s

Bien que pour le marché du travail, les pires scénarios ne se soient pas réalisés, le chômage est toujours supérieur de 35 % aux chiffres d'avant la crise. Soit env. 35 000 personnes au chômage en plus. Par ailleurs, pratiquement un quart de tous les salarié-e-s étaient au chômage partiel et par conséquent touchés par des réductions de revenus. Le renchérissement actuel met d'autant plus en péril leur pouvoir d'achat. Les prévisions annoncent un renchérissement de 0,4 % cette année et 0,5 % l'an prochain. Selon Gabriel Fischer, « *il y a lieu de compenser le renchérissement pour l'ensemble des salarié-e-s afin de maintenir le pouvoir d'achat et de soutenir la consommation privée* ». Les augmentations de salaire sont donc aussi importantes pour pouvoir dépasser la crise plus rapidement.

Renforcer le service public – combattre les discriminations salariales

La crise a clairement montré l'importance existentielle des prestations fournies par le service public. « Les coupes dans le service public sont à proscrire. Ce qu'il faut maintenant, c'est un renforcement et une meilleure reconnaissance par les milieux politiques », explique Albane Bochatay, responsable de la politique chez transfair. Et elle ajoute : « *Pendant la crise, les salarié-e-s du service public ont fait preuve d'un dévouement exemplaire. Ils et elles méritent une plus grande reconnaissance – financière aussi – et des conditions de travail équitables* ».

En matière de discrimination salariale à l'égard des femmes, il reste encore beaucoup à faire. Certes, la nouvelle mouture de la loi sur l'égalité prévoit une analyse de l'égalité des salaires pour les entreprises de plus de 100 salarié-e-s, mais il n'y aura pas de contrôles. Travail.Suisse et ses fédérations ont d'ailleurs créé la plateforme RESPECT8-3.CH (www.respect8-3.ch) en vue de favoriser la transparence. Toutes les entreprises sont appelées à s'y rendre pour démontrer qu'elles respectent les dispositions de la loi sur l'égalité.

Pour de plus amples informations :

- **Gabriel Fischer**, responsable de la politique économique, Travail.Suisse, 076 412 30 53
- **Mathias Regotz**, responsable de la politique d'intérêts et contractuelle, Syna, 078 811 74 79
- **Albane Bochatay**, responsable de la politique, transfair, 079 234 70 17
- **Urs Masshardt**, directeur d'Hotel & Gastro Union, 079 418 32 33